

Perspectives sur le discours et le pouvoir dans et sur les religions

Justine Manuel

Numéro 45, printemps–automne 2023

Discours et pouvoir dans et sur les religions

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1113239ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1113239ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sciences des religions, Université du Québec à Montréal (UQAM)

ISSN

1180-0135 (imprimé)

2291-3041 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Manuel, J. (2023). Perspectives sur le discours et le pouvoir dans et sur les religions. *Religiologiques*, (45), 5–10. <https://doi.org/10.7202/1113239ar>

© Justine Manuel, 2023



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Perspectives sur le discours et le pouvoir dans et sur les religions

Justine MANUEL *

Très marqué par la philosophie foucauldienne, le concept de *discours* me semble utile pour réfléchir aux nouvelles configurations religieuses, tant en ce qui concerne l'acquisition et la manipulation du savoir religieux que la construction et la structuration des rapports de pouvoir en leur sein. En effet, les évolutions et transformations sociales des dernières décennies ont pu entraîner des évolutions et des repositionnements des institutions religieuses dans les sociétés contemporaines.

Replacée dans l'articulation tripartite avec le *pouvoir* et le *savoir*, l'analyse du discours permet de dépasser la simple analyse des structures organisationnelles, ou des vécus individuels. Le pouvoir chez Foucault (2001b : 1054) n'existe pas en lui-même, mais par des stratégies qui établissent des relations de pouvoir :

L'exercice du pouvoir n'est pas simplement une relation entre des « partenaires », individuels ou collectifs ; c'est un mode d'action de certains sur d'autres. Ce qui veut dire, bien sûr, qu'il n'y a pas quelque chose comme le pouvoir, ou du pouvoir qui existerait globalement, massivement ou à l'état diffus, concentré ou distribué : il n'y a de pouvoir qu'exercé par les « uns » sur les « autres » ; le pouvoir n'existe qu'en acte.

Plus précisément, il s'agit d'une action sur l'action. Il est ainsi plus intéressant de s'intéresser et d'étudier les relations de pouvoir pour comprendre le fonctionnement de certaines institutions et ainsi mettre en lumière les stratégies de pouvoir déployées par celles-ci,

* Justine Manuel est chargée de cours à l'Université catholique de Louvain.

notamment pour assurer leur propre pérennité. Parmi les stratégies possibles, on peut retrouver le discours.

L'élaboration d'un discours est permise par l'accès au savoir. Et avec l'acquisition d'un savoir, un discours peut être développé sur un objet. Ce *discours sur* est déjà l'exercice d'un *pouvoir sur* cet objet (Foucault, 1976 : 133). Le pouvoir opère donc par le discours. Cette articulation tripartite est également à rapprocher de la notion foucauldienne de *régime de vérité*, où : « Un savoir, des techniques, des discours “scientifiques” se forment et s'entrelacent avec la pratique du pouvoir [...] » (Foucault, 1975 : 26) afin de produire, de définir et de représenter le vrai. Chaque société a ainsi sa politique générale de la vérité, constituée de moyens de légitimation des procédures de production de la vérité et du statut de ceux qui sont chargés de dire le vrai. La production et la transmission de la vérité, enjeu ô combien fondamental pour les institutions religieuses, sont alors sous le contrôle dominant de quelques grands appareils institutionnels (Foucault, 2001a : 158–159), institutions séculières et institutions pouvant se combiner, notamment en ce qui concerne les fondamentalismes.

Ainsi, le *discours* est un dispositif dans l'exercice du pouvoir pour le contrôle et l'assujettissement : « [il] n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer » (Foucault, 1971 : 12). Le discours, en produisant et une vision du monde et une façon de fonctionner à l'égard de celui-ci, peut alors être producteur de normes, à partir du moment où certaines conditions sont remplies comme mentionné ci-dessus. Parmi celles-ci, on retrouve la question de la légitimation de l'autorité (Bourdieu, 1971, 2001) : qui est habilité à dire le vrai, à le représenter, et à l'amender.

La question du discours *dans* et *sur* les religions permet, dans une certaine mesure, de croiser entre elles les études traditionnelles portant indépendamment sur la croyance, la foi, les pratiques, l'institution. En effet, un discours officiel sur la foi porte en lui des éléments de croyances, et de pratiques, mais tout en exprimant et manifestant des relations de pouvoir inégales, entre une autorité reconnue comme légitime et les destinataires. Ces destinataires sont alors reconnus comme tels, c'est-à-dire comme croyants, ou pratiquants de cette religion, mais reconnus également dans leurs

caractéristiques propres, en fonction du discours dont ils seront les cibles. De plus, un discours n'est pas obligatoirement un discours au sens courant du terme, c'est-à-dire un énoncé écrit ou oral ; d'autres éléments peuvent et doivent être admis comme partie intégrante du discours dans son analyse, comme la temporalité, le(s) lieu(x), les formes, les gestes, les mouvements, les déplacements, etc. À cet égard, le rituel peut être considéré comme un exemple intéressant de discours religieux (Bell, 2009).

Il faut également reconnaître ici le caractère « performatif » des énoncés par lesquels les sujets sont produits et reproduits le long d'un système normatif donné par le discours développé. Pour Foucault, le sujet se constitue par un certain nombre de pratiques, mais le sujet ne les invente ni ne les crée par lui-même : ces pratiques lui sont suggérées ou imposées par sa culture, sa société, ou son groupe social, par exemple religieux (Foucault, 2001c : 1538). Par la réalisation de pratiques dictées par des discours spécifiques dont certains individus seraient les destinataires, cela les conforme et les modèle dans leur rôle, permettant la continuité du modèle professé dans les discours. On peut penser ici notamment à la différenciation et à la hiérarchisation entre les sexes, groupes qui seront individuellement les cibles de discours spécifiques, instaurant par exemple des normes de genre. Cette catégorisation des genres a notamment été mise en avant dans différents travaux : Linda Woodhead (2012) présente entre autres des pistes d'analyse pour appréhender les façons dont les religions ou mouvements religieux se positionnent par rapport au genre. Toutefois, il est important d'aller explorer les façons dont les relations de pouvoir organisent cette hiérarchisation des genres, par l'analyse du discours.

Comprendre les institutions religieuses et leurs dynamiques demande de croiser différentes perspectives grâce à l'analyse du discours. D'autant plus dans les religions où le rapport à la tradition, au charisme ou encore au savoir peut être déterminant quant à l'exercice d'un pouvoir ou, du moins, d'une ascendance sur les individus croyants. On peut alors s'interroger sur les structures que prend le pouvoir religieux en fonction des contextes et des périodes, mais aussi les adaptations et les mutations de l'expression de celui-ci dans la période postmoderne actuelle. En effet, cette période est marquée par l'effondrement des grandes idéologies. On assiste aussi à une mutation de la construction identitaire pour permettre le déploiement d'une individualité éloignée des grands cadres moraux

et normatifs qui prescrivaient jusqu'à présent les comportements sociaux acceptés. On assiste au passage d'une individualisation caractéristique de la modernité à une intersubjectivité de la postmodernité. De l'individu au sujet, le rapport aux rapports de pouvoir, et donc aux techniques et stratégies employées, évolue, se transforme. Cela remet notamment en question certains discours religieux quant à la place des individus en fonction de leur sexe, et permet de critiquer leur définition très réductrice de la famille et de la sexualité, ce qui peut entraîner, ou non, certaines transformations des institutions religieuses.

Ainsi, les discours s'adaptent, que ce soit sur la forme ou sur le fond, devant un monde qui change. Face à des sociétés occidentales considérées jusqu'à présent comme sécularisées, on assiste à un retour en force de certains fondamentalismes religieux, très critiques envers les évolutions sociales contemporaines (comme les droits des femmes, les droits des personnes LGBTQIA+, la lutte contre le racisme), souhaitant la résurgence de valeurs traditionalistes. En témoignent notamment les nombreux groupes fondamentalistes chrétiens aux États-Unis qui vont chercher à revenir sur des enjeux sociaux (comme l'avortement) selon des préceptes religieux. Simultanément, et influencés par une remise en cause d'un impérialisme occidental et chrétien par les études postcoloniales, certains modes de gestion politique du religieux sont remis en cause, ainsi que l'idée libérale selon laquelle la disparition des religions ou du religieux serait une étape essentielle du développement des sociétés. Cela pose la question de la place des mouvements religieux au sein des sociétés, et du regard des sociétés sur ces religions, par rapport à un certain nombre de questions sociales contemporaines. Dans le même temps, de nombreuses traditions religieuses sont quant à elles bousculées de l'intérieur, par des mouvements réformistes, comme des féministes religieux (de Gasquet, 2019), ou par des mouvements traditionalistes et conservateurs.

Dans ce présent numéro sont regroupées diverses contributions, organisées en fonction des traditions religieuses. Je commence ce numéro par une analyse d'un type de discours particulier, le rituel, dans sa contestation et transformation féministe. Le *miqveh*, un rite juif réservé aux femmes mariées et fécondes dans sa réalisation traditionnelle devient, sous l'influence de réécritures féministes, un nouveau lieu et un nouveau rite, qui s'adresse désormais à tous et toutes, et à tous les vécus. S'inscrivant aussi dans une analyse

féministe, Valérie Irtanucci-Douillard aborde et détaille les difficultés auxquelles les femmes juives françaises ont fait face dans leur accès à certaines fonctions au sein de leur communauté juive libérale.

Badr Karkbi présente une perspective féministe contemporaine, soit celle de la théologienne musulmane Asma Lamrabet. Sa contribution constitue un bon état de la question sur les relectures féministes dans l'islam, et l'existence du féminisme islamique. Sans que cela soit relié à des questions féministes, l'article d'Abdessamad Belhaj propose une analyse intéressante de la dissidence religieuse au sein de l'islam sunnite et chiite. En faisant la différence entre le droit et le pouvoir, l'auteur présente la dissidence comme une contre-autorité, et non pas comme un contre-pouvoir, soulevant la question de la résistance face à la dissidence.

Concernant les traditions chrétiennes, Maxence Terrollion s'intéresse aux discours produits en vue de l'élaboration d'une histoire officielle autour de la conversion des Wendats, ceux qui ont été produits par les missionnaires jésuites et leurs utilisations par les nouveaux convertis. Martial Vildard s'intéresse également aux nouveaux convertis, mais à l'époque actuelle et dans leur cheminement vers le baptême. Face aux évolutions des sociétés, l'Église catholique a repensé le cheminement des catéchumènes vers ce premier sacrement avec la mise en place d'un accompagnement personnalisé par des laïcs, hommes et femmes. Cette ouverture participe ainsi à une reconfiguration des relations d'autorité au sein de l'Église.

Les autrices Sadio Ba Gning et Marie Thérèse Daba Sene et l'auteur Grégory Joseph présentent leur recherche de terrain, visant à comprendre comment certains discours religieux ont une influence sur les destins et chemins de vie de femmes sénégalaises par rapport à leur autonomisation. Cette étude intersectionnelle inclut les questions religieuses, de classe et d'âge, et met en parallèle plusieurs religions et leur discours à propos des femmes entrepreneuses au regard de leur rôle en tant que femmes. Enfin, Jérémy Ianni étudie un phénomène contemporain, soit la combinaison des discours religieux et des discours politiques, et leurs effets sur la politique des Philippines.

Bibliographie

- BELL, Catherine. 2009 [1992]. *Ritual Theory, Ritual Practice*. Oxford : Oxford University Press.
- BOURDIEU, Pierre. 1971. « Genèse et structure du champ religieux ». *Revue française de sociologie*, vol. 12, no 3, p. 295–334.
- . 2001. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Seuil.
- FOUCAULT, Michel. 1971. *L'ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France*. Paris : Gallimard.
- . 1975. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris : Gallimard.
- . 1976. *Histoire de la sexualité*. Volume 1, *La volonté de savoir*. Paris : Gallimard.
- . 2001a [1977]. « Entretien avec Michel Foucault ». Dans *Dits et Écrits II (1976–1988)*, sous la dir. de Daniel DEFERT et François EWALD, p. 140–160. Paris : Gallimard.
- . 2001b [1982]. « Le sujet et le pouvoir ». Dans *Dits et Écrits II (1976–1988)*, sous la dir. de Daniel DEFERT et François EWALD, p. 1041–1062. Paris : Gallimard.
- . 2001c [1984]. « L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté ». Dans *Dits et Écrits II (1976–1988)*, sous la dir. de Daniel DEFERT et François EWALD, p. 1527–1548. Paris : Gallimard.
- GASQUET, Béatrice de. 2019. « Quels espaces pour les féminismes religieux ? ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 38, no 1, p. 18–35.
- WOODHEAD, Linda. 2012. « Les différences de genre dans la pratique et la signification de la religion ». *Travail, genre et sociétés*, vol. 27, no 1, p. 33–54.